

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
LE SALEVE, CARREFOUR ECOLOGIQUE	1 - 2
1° - Un carrefour d'influences climatiques	2
2° - Une île	2
3° - Une géologie particulière	2
4° - ... et l'action de l'homme	2 - 3
METHODE DE TRAVAIL	3 - 4
1- Qu'est ce qu'un habitat naturel ?	3
2 - Cartographie des habitats d'intérêt communautaire sur le Salève	3
3 - Evaluation de l'état de conservation	3 - 4
4 - Préconisation de gestion	4
RESULTATS	4 - 16
1- PELOUSES ET PRAIRIES SECHES	4 - 6
11 - Pelouses sur débris rocheux	4 - 5
12 - Prairie sèche et semi-sèche	5 - 6
2 - PRAIRIE DE FAUCHE DE MONTAGNE	6 - 7
3 - LES FORETS	7 - 10
31 - Critères de sélection	7
32 - Types d'habitats forestiers	7 - 9
321 - La hêtraie sèche	7 - 8
322 - La hêtraie neutrophile	8
323 - La hêtraie acide	8 - 9
324 - La forêt de Châtaignier	9
33 - Types d'exploitations	9 - 10
34 - Préconisations de gestion	10
4 - LES HABITATS HUMIDES	10 - 12
41 - La tourbière à Sphaignes	10 - 11
42 - Bas marais acide	11
43 - Les mares	11 - 12
5 - FALAISES CALCAIRES ET GROTTE	13
6 - LES ESPECES	14 - 16
61 - Les espèces d'intérêt communautaire	14 - 15
62 - Les autres espèces d'intérêt	15 - 16

CONCLUSION 16 - 17

BIBLIOGRAPHIE

REMERCIEMENTS

ANNEXES

Annexe 1 : Carte de répartition des habitats et des espèces visés par la directive habitat (92/93/du conseil) présents au Salève.

Annexe 2 : Liste des sites d'intérêt cartographiés au Salève

Annexe 3 : Liste des personnes intervenantes sur les habitats du Salève

*** Pour une lecture rapide, les idées essentielles ont été surlignées.**

INTRODUCTION

A la suite de la **conférence de Rio**, l'**Union Européenne** a mis en place une directive, appelée « **directive habitat** » (92/43/CEE du conseil), dont l'objectif est le maintien de la **biodiversité** en Europe. Pour cela, l'Union européenne veut créer un réseau de Zones de Protection Spéciale abritants un ou plusieurs habitats et/ou espèces d'intérêt communautaire, appelé réseau **NATURA 2000**.

Le Salève fera partie de ce réseau si un **consensus général** des acteurs socioprofessionnels se dégage des conclusions de la présente étude. En effet, le lancement de la Directive Habitat en France, à d'abord provoquée une levée de bouclier de la part des élus, des forestiers, des agriculteurs, des usagers et des chasseurs, qui disent « se méfier de tout ce qui vient de Bruxelles ».

Si l'Union Européenne juge que les enjeux écologiques sur le Salève correspondent aux objectifs de la directive, la France à **six ans** pour réaliser un « **document d'objectifs** » où sera estimé le coût des actions préconisées. Après quoi l'Europe décidera ou non d'intégrer le **Salève** au réseau **Natura 2000**. Dans ce cas elle s'engage à participer avec l'Etat et les collectivités locales aux éventuels frais liés à la conservation des habitats et des espèces prioritaires.

Le présent travail est commandé et financé par la **Direction Régionale de l'Environnement (DIREN)** et servira de base à la **consultation des acteurs**.

Elle a comme objectifs :- de **localiser** avec précision sur une carte à l'échelle 1/10 000^{ème} les **habitats** d'intérêt communautaire et les habitat d'**espèces** d'intérêt communautaire présents sur le Salève;
- d'évaluer leur **état de conservation**;
- de proposer des **actions de gestion** conservatoire de ces milieux.

L'accent a été mis sur la nécessité de **rencontrer** tous les **acteurs** socioprofessionnels, afin de proposer des mesures cohérentes avec les particularités locales et de mieux les informer du contenu de cette directive.

Nous présenterons d'abord les **particularités écologiques**, qui font du Salève un site d'intérêt européen. Nous exposerons ensuite notre **méthode de travail**, puis les caractéristiques, l'intérêt, les modes d'exploitation et les préconisations de gestion pour **chaque habitat**, ainsi que pour les **espèces** visées par la directive.

LE SALEVE, CARREFOUR ECOLOGIQUE

Plus que la présence d'habitats et d'espèces remarquables c'est leur **diversité** qui a motivé la **proposition** d'intégration du Salève au réseau **NATURA 2000**.

Voici brièvement les grands traits écologiques qui conditionnent cette diversité.

1° - Un carrefour d'influences climatiques

* **Influence méditerranéenne** qui remonte la vallée du Rhône et se manifeste par la présence d'espèces qui trouvent au Salève leur limite nord de répartition : des fourmis et des papillons méridionaux (J. WEST, 1988) le *Vautour percnoptère* qui disparu à la fin du 19^{ème}, et plus tard le *Merle bleu* (P. GEROUDET, 1988), en sont des exemples.

* **Influence continentale** du plateau suisse, ouvert sur l'Europe centrale, avec la présence d'espèces qui trouvent ici leur limite sud-ouest de répartition, telle la *Clématite des Alpes*.

* **Influences montagnardes** du Jura et des Alpes avec le *Merle à plastron*, la *Gélinotte des bois*, le *Pic noir* et le *Pin de montagne* entre autres.

Ce panorama climatique serait incomplet si nous ne parlions pas de **l'influence du lac Léman** qui à la fois tempère le climat local et provoque le « fameux » brouillard Genevois qui refroidit le pied du Salève.

2° - Une île

Le **Salève** se trouve à **mi-chemin** entre le **Jura** et les **Alpes** séparés respectivement par la plaine du Genevois et le plateau des bornes. Par sa position intermédiaire le Salève joue un rôle de **pont**, bénéfique aux **populations** animales et végétales de ces montagnes, en favorisant les **échanges génétiques** entre elles. Notons par exemple l'observation ponctuelle de *Grands tétras* aux Pitons vers 1950 (P.GEROUDET, 1988; J.P. MATERAC, com.or.), probablement en transit entre ces deux massifs.

3° - Une géologie particulière

Le versant Ouest abrupt et entrecoupé de **falaises calcaires** contraste avec le versant Est en pente douce sur lequel les glaciers ont déposé du sable et des **blocs sidérolitiques**. Sur ces poches, la végétation acidiphile contraste avec la végétation calcicole du massif. La présence de **décrochements** (Petit Salève, Croisette, La Thuille) créés des microclimats froids et humides dans les combes, chaud et sec sur les versants exposés.

4° - ... et l'action de l'homme

C'est de l'époque **gallo-romaine** que daterait la **dénudation** du Salève jadis totalement boisé. Le bois aurait été utilisé dans les fours installés près des poches de sidérolitique d'où aurait été extrait le Fer. C'est également à cette époque qu'auraient été créées artificiellement les mares du Salève pour refroidir le métal.

Par la suite l'**agriculture** pris la relève jusqu'à nos jours. Mais les pratiques et la population ont changé depuis le début du siècle : les cultures de céréales, les prés de fauches, les pâturages à moutons et les coupes d'affouages ont laissé leur place à des pâturages à vache, et au quasi-**abandon** de l'exploitation forestière. L'**urbanisation** et l'extension des **carrières** depuis 30 ans sur le versant Ouest ont gravement endommagé l'**habitat** des **espèces** méridionales, dont certaines ont **disparu** (*Fauvette orphée, Merle de Roche, Merle bleu*). Ce constat a conduit à la prise d'un **arrêté préfectoral de protection de biotope** en 1988 sur le **Petit Salève**, visant à limiter ces nuisances

METHODE DE TRAVAIL

1- Qu'est ce qu'un habitat naturel ?

Pour le non initié les termes d'**habitat**, de **milieu** ou de **biotope** ne sont **pas** très **explicites**. La **confusion** atteint son paroxysme si on y ajoute le terme « **naturel** », que l'on parle d'une forêt inexploitée ou d'une prairie de fauche.

On peut définir un habitat comme un ensemble de **plantes** réunies dans une zone car elles possèdent toutes des **exigences communes** : un sol profond ou superficiel, calcaire ou siliceux, ou bien un climat sec ou humide, chaud ou froid par exemple.

Mais en plus d'être des **communautés de plantes** liées à leur environnement elles servent d'abri, de zone de reproduction ou d'alimentation à des animaux (insectes, reptiles, batraciens, mammifères et oiseaux).

Certaines **plantes** sont **typiques** de chaque habitat (exemple du *Genévrier* dans les prairies sèches), d'autres au contraire sont **rare**s car très exigeantes (exemple du *Sabot de Vénus* dans les Hêtraies sèches).

2-Cartographie des habitats d'intérêt communautaire sur le Salève

De nombreuses études, inventaires et cartes ont été réalisés sur le Salève depuis plus d'un siècle par des scientifiques français et suisses. Nous avons commencé par rassembler ces documents (voir bibliographie), puis pris contact avec des scientifiques et des naturalistes.

Dix habitats d'intérêt communautaire, dont **cinq prioritaires**, sont connus sur le Salève, et **sept espèces** d'intérêt communautaire y ont été observées.

- Nous avons d'abord utilisé la **carte de végétation** réalisée par le conservatoire botanique de Genève (P. HAINARD et al., 1973).

- Ensuite nous avons interprété les **images aériennes** prises en 1993. Ceci nous a permis d'affiner le premier zonage.

-L'étape suivante indispensable, a été de visiter les zones présumées d'intérêt pour **vérifier** la présence ou non des **plantes indicatrices**, et évaluer leur **état de conservation**.

3- Evaluation de l'état de conservation

Nous avons jugé l'état de conservation d'un habitat par rapport à sa **composition** et sa **structure** :

- présence des **espèces typiques**;
- présence d'**espèces d'intérêt** communautaire, national ou locale;
- **structure typique** : futaie ou taillis-sous-futaie pour les forêts par exemple;
- diversité d'espèces et de structure (**mosaïque**).

L'état de conservation des habitats ou des populations d'espèces d'intérêt peut également être jugé à partir de **leur répartition**, de manière **quantitative** (faible ou importante) et **qualitative** (localisé, continue, fragmenté etc.).

4- Préconisations de gestion

Après cette phase d'inventaire et d'évaluation, nous avons **rencontré** les **Maires** et consulter le cadastre afin de savoir qui est **propriétaire** et qui exploite ces zones. Nous avons ensuite contacté et rencontré certaines de ces personnes afin de savoir quel **type d'exploitation** ou de **gestion** ils pratiquent, et sa pérennité. Puis nous avons discuté des **préconisations** de gestion conservatoire.

RESULTATS

La phase d'inventaire et de synthèse bibliographique nous a permis d'ajouter à la liste du Salève quatre habitats et trois espèces visés par la directive, soit un total de **quatorze habitats** dont **six prioritaires**, et **dix espèces** visées par la directive, présent au Salève. En revanche l'**inventaire** ayant eu lieu entre **Septembre** et **Novembre**, les **zones** prioritaires à **orchidées** autres que celles connues, **n'ont pu être définies**.

I- LES PELOUSES ET PRAIRIES SECHES

11- Pelouses sur débris rocheux

Description

Ce sont des pelouses sur **affleurement rocheux** calcaire, voire siliceux, bien exposée. Des **plantes grasses** comme les *Sedums* et les *Joubarbes* sont typiques de ce milieu. On distingue deux types d'habitats : les pelouses à graminées qui au Salève se situent dans les alpages, et les pelouses à annuelles plutôt situées dans les éboulis et sur les blocs rocheux. Cet habitat est souvent lié aux prairies sèches dans lesquelles il forme une mosaïque.

Exemples typiques : sommet des Crêts, butte des Chavannes, éboulis de la Grande Paroie, Chez Jacquemoud (sur silice).

Intérêts

Cet **habitat prioritaire** est très localisé, souvent quelques décimètres carrés. Il abrite des plantes rares (*Arabis scabra*, *Jasione montana*, *Scleranthus polycarpus* entre autres), et des **reptiles** tel le *Lézard des murailles*, et la moins commune *Couleuvre coronelle*. Les *Sedums* sont indispensables au développement de la chenille du *Grand apollon*, un rare et beau **papillon** dont une sous-espèce propre au Salève, *Parnassius apollo salevianus* a été décrite par les spécialistes (J. WEST, 1988).

Type d'exploitation et état de conservation

Dans les secteurs pâturés le passage du **bétail** permet le maintien de la roche à nu et de la flore en place. Ailleurs, dans les éboulis et en bord de falaise, c'est **l'érosion naturelle** des falaises qui permet le rajeunissement du milieu. Néanmoins qu'ils soient exploités ou non certains secteurs se ferment suite au développement d'*Eglantiers*, de *Prunelliers* et de *Genévriers* notamment.

Préconisations

Vu la **fragmentation** de cet habitat et ses liaisons avec les **prairies sèches** les préconisations de gestion seront traitées en même temps que ces dernières. Quant aux zones inaccessibles, laissons faire la nature.

12- Prairie sèche et semi-sèches à *Brome érigé*

Description

Ce sont des **prairies maigres**, situées sur un **sol** superficiel et **sec**, dans des pentes généralement exposées **au Sud** ou domine une graminée : le *Brome érigé*. Cet habitat se développe principalement sur **calcaire**, mais au Salève on en trouve sur du sable, ou des blocs sidérolithiques. On distingue :

- les **prairies sèches** sur de fortes pentes, en bordure de falaise, où les rochers affleurent par endroits, et à basse et moyenne altitude (La Corbassière, Rocher de la Pile, le Petit Salève);
- des **prairies semi-sèches**, plus homogènes, qu'on trouve jusqu'au sommet du Salève, (La Pile, les Crêts, Combe Isabelle).
- des **sites d'orchidées remarquables**, qu'on trouve dans l'une ou l'autre de ces prairies.

Dans les premières, les plantes caractéristiques sont l'*Anthérique* ou *Phalangère*, une *Globulaire* et le *Genévriers*, tandis que dans les secondes, ce sont l'*Oeillet des Chartreux*, l'*Epervière piloselle*, des Chardons (*Carlins* et *Scirces*), des Gentianes, telle la *Gentianelle d'Allemagne* entre autres. Les **sites d'orchidées** se caractérisent par un **grand nombre** d'espèces, ou par un **grand nombre de pieds** d'une **espèce d'intérêt national** ou par la présence d'**espèces rares** ou **très rares** au niveau national.

Ces prairies sont souvent **colonisées** par des **buissons** épineux, tel le *Prunellier* et le *Genévrier* pour les premières, l'*Eglantier* et l'*Aubépine* pour les secondes (Plan du Salève, la Thuille). Les **landes à Genévriers** sont étroitement liées aux prairies sèches, et sont un habitat prioritaire de la directive (Coteaux de Clarnant, Chez Boget, Le Mont).

Intérêt

L'intérêt majeur de ces **habitats prioritaires** est lié à la présence **d'orchidées d'intérêt** : l'*Orchis bouc*, l'*Orchis mouche*, l'*Orchis singe*, l'*Ophris abeille*, le *Limodor* et la *Spiranthe d'automne*, sont présentes au Petit Salève. Ces milieux chauds abritent un grand nombre d'**insectes** dont le rare *Grand Sphinx de la vigne* et la très rare **Laineuse du Prunellier**, une espèce visée par la directive liée aux vieux bouquets de *Prunus spinosa* (J. BORDON, com.or.). Notons également une libellule des prairies sèches l'*Ascalaphe soufrée*, observée sur le Petit Salève (A. CHARPIN, com.or.). Les prairies embuissonnées abritent le *Lézard vert*, présent au pied du Salève et le *Lézard des souches* qui a été observé jusqu'aux Crèches (Bergers des Crèches, com.or.). Les bouquets d'*Eglantiers* sont indispensables à la *Pie*

grièche écorcheur, qui figure à l'annexe I de la directive oiseaux (CEE 79/409), et qui se raréfie dans les alpages (J.P. MATERAC, com.or.). Ces prairies sèches sont des **lieux de chasse** privilégiés pour les **Chauves-souris** dont les quatre espèces visées par la directive sont présentes au Salève. Parlons du **Grand murin** qui chasse les insectes au sol dans ces zones (J.F. NOBLET, com.or.), le **Grand** et le **Petit Rinolphe**, ainsi que la **Barbastelle** près des lisières.

Enfin le Salève est un site unique par sa diversité en **Rosiers** (églantiers), avec une vingtaine d'espèces dont certaines d'intérêt au niveau régional (D. JORDAN, com.or.).

Type d'exploitation et état de conservation

Seules les **prairies semi-sèches** sont encore en majorité (sous-)pâturées (Alpages bovins du sommet, moutons à Monnetier), d'autres sont **fauchées** (les Avenières), et peu ne sont **plus exploitées** (Combe Isabelle, La Combe). Le **sous-pâturage** et l'**inexploitation** conduisent à une **mosaïque** de milieux semi-ouverts très intéressants d'un point de vue écologique jusqu'à un certain point. **Exemples typiques** : le Plan du Salève, la Thuile, Chez Jacquemoud, Chez Boget, Coteaux de Clarnant. En effet la **fermeture totale** du milieu est **préjudiciable** aux sites d'orchidées remarquables. Les agriculteurs y réalisent quelques débroussailllements mais la végétation est dynamique. Ces **travaux** d'entretiens sont réalisés par l'**Office National des Forêts** dans l'Arrêté de biotope du Petit Salève et vers les Treizes arbres, en complément du passage des **moutons**. Une association de chasse a réalisé des travaux de ce type, avec le concours de l'ONF et de la fédération des chasseurs.

Préconisations

Avant toute chose, il faudrait définir, les **sites d'orchidées remarquables**. En effet la cartographie des habitats ayant été réalisée à l'**automne** pour des raisons de calendrier, il ne nous a **pas été possible** de **définir** ces sites. Un **inventaire** des orchidées en **Juin-Juillet**, dans les prairies à Brome que nous avons identifié, serait à **indispensable**.

Dans les **secteurs prioritaires** à orchidées, où le taux d'embuissonnement dépasse 50 % un **débroussaillage** mécanique est souhaitable pour maintenir le milieu semi-ouvert. On veillera à garder une proportion d'Eglantiers, de Prunelliers et de Génévriers et particulièrement là où celui-ci forme des landes. On veillera aussi à **laisser** à la fois de grosses **taches « d'épines »** utilisés comme refuge par la faune, et des **buissons isolés** qui peuvent servir de perchoirs à certains oiseaux.

Mais pour que ces travaux ne soient pas vains il faut que le **pâturage** soit **pérennisé**. En effet le moutonnier qui pâture l'Arrêté de biotope, va partir en retraite sans laisser de successeur. L'aide à l'installation d'un jeune agriculteur sur la commune semble primordiale pour le maintien à long terme de ces prairies à orchidées.

2 - LES PRAIRIES DE FAUCHE DE MONTAGNE

Description

Ces prairies sont généralement situées au-dessus de **600 mètres** d'altitude, **fauchées** et peu amendées. Ce sont des **prairies** naturelles riches et très **diversifiées** en espèces : *le Géranium des bois* est l'espèce typique, mais on trouve aussi *l'Avoine doré*, la *Renoué bistorte* et la *Grande astrance*.

Intérêts

C'est un milieu en **forte régression** lié à l'abandon de la fauche en montagne. La diversité en espèces, dont le *Lys martagon*, lui confère un aspect esthétique certains au mois de juin avant la coupe, et un **intérêt pour la faune** : Papillons, Criquets, Araignées, *Lièvres*, *Chevreuil*, *Traquet tarier* entre autres.

Type d'exploitation et état de conservation

Ces prairies sont **localisées** surtout dans la moitié **Nord** du Salève. La date de fauche a lieu généralement entre fin Juin et mi-Juillet. Une seule coupe a lieu, et les vaches y sont montées en fin de saison (Septembre, Octobre). Les apports sont faibles et limités à des amendements organiques. Ce **foin** est **très riche** et donné aux veaux pour favoriser leur croissance (J. BAILLARD, com.or.).

Préconisations

Il semble important : - de **poursuivre la fauche** dans les secteurs où il se pratique encore : la Piollire, les Crèches, la Croisette, la Bouillette, Grange Tournier, les Treize Arbres et Monnetier;
- d'éviter tout **apports** supplémentaires d'**engrais** de nature à **modifier** la flore actuelle.

3- LES FORETS

31-Critères de sélection

Suite à l'exode rural, la forêt occupe aujourd'hui au Salève plus de **70 % de la surface**.

En plus de **critères botaniques** nous avons pris en compte la **structure** des peuplements forestiers pour cartographier les forêts d'intérêt communautaire sur le Salève. Ainsi ont été retenus : - les **taillis diversifiés** en essences entrecoupés de clairières et de zones

rocheuses;

- les **futaies** d'essences typiques (*Hêtre*, *Sapin*, *Erables*), d'allure **subnaturelle**, possédant de gros arbres, et des arbres morts sur pied ou au sol;

- les **taillis-sous-futaies** mélangés;

- les forêts où des **espèces remarquables** ont été notées.

Ces peuplements possèdent généralement une structure en **mosaïque** favorable à la **diversité** de la flore et de la faune. Les peuplements résineux purs, les taillis fermés et uniformes, les grandes trouées, n'ont pas été retenus.

32- Types d'habitats forestiers

321 - La hêtraie sèche

Description

C'est une **forêt de Hêtre**, mélangée d'*Alisier blanc*, avec plus ou moins de *Sapin* et de *Chêne pubescent*, sur un sol calcaire, rocheux et sur des pentes raides **exposées au Sud**. Les plantes typiques du sous-bois sont des *Carex*, la *Seslerie* (une graminée) et des *Céphalanthères* (orchidées).

Les hêtraies sèches sélectionnées sont pour la plupart des **taillis inexploités** possédant un sous-bois développé, parsemé de rochers et parfois entrecoupés de prairies sèches.

Exemples typiques : la Corraterie, Roc du Château, bois de Pommier, la Corbassière, forêt communale du Sappey, Petit Salève. Certaines sont de **vieilles futaies** comme à la Thuile et la Brande, ou bien des **taillis-sous-futaie** comme à la Croisette (Muraz).

Intérêts

L'**aire** de répartition de cet habitat est **limitée** aux régions intermédiaires entre Europe tempérée et Méditerranée. Comme les prairies sèches auxquelles elles succèdent après un abandon prolongé, ces hêtraies abritent des orchidées, telle la *Céphalanthère rouge*, et le très rare *Sabot de Vénus* espèces protégées au niveau national et figurant dans la directive. Il existe au Salève et dans cet habitat une des rares stations de *Clématite des Alpes*. Il existe par endroits des **hêtraies riches en Ifs** (St Blaise, Petit Salève) qui sont un habitat d'intérêt.

Etat de conservation

Les peuplements sélectionnés, possèdent un **bon** état de conservation, ils couvrent **40 %** des forêts d'intérêt et sont répartis sur la totalité du massif. **Néanmoins** il y a de grandes surfaces de hêtraie sèche en **taillis** homogènes **fermés** sur le versant de la Muraz-Monnetier, ou en **futaies** régulières **résineuses** sur la forêt du Sappey, **peu diversifiées**.

322- La hêtraie neutrophile

Description

C'est une **forêt de Hêtre**, plus ou moins mélangée de *Sapin*, d'*Erables* et d'*Epicéas*, sur un sol plus riche, et sur les **versant frais**. Les espèces caractéristiques du sous-bois sont *l'Aspérule odorante*, la *Dentaire* et la *Mélique uniflore*.

Les **futaies** peu exploitées, entrecoupées de rochers, dominant : les Taris, les rochers de St Blaise, la Combe, Grange Gaby, la Thuile notamment. On trouve quelques secteurs de **pré-bois**, avec un taillis de *Noisetier* dominé par de vieux arbres et parsemé de clairières, vers le creux de l'Ours, les Chavannes et le haut des rochers d'Archamps. Enfin, les **taillis-sous-futaie** comme ceux de Grange Gaby, sont rares.

Intérêts

Confiné à l'Europe occidentale tempérée, cet habitat abrite au Salève au moins **quatre espèces** visées par la directive :- la *Buxbaumie verte*, une mousse qui se développe sur le bois pourri

- dans des forêts « humides »;
- la *Barbastelle*, une grosse chauve-souris qui utilise les arbres creux, les fissures sous écorce ou les rochers comme gîtes diurnes, et chasse le soir dans les allées forestières, les trouées, et les lisières d'alpage;
- le *Crapaud sonneur à ventre jaune*, qui se reproduit notamment dans les ornières de pistes forestières.
- le *Sabot de vénus* qu'on peut rencontrer ici aussi, sur des lisières ensoleillées.

D'autres espèces d'intérêt recherchent ces forêts, telle que la *Salamandre tachetée* dans les lieux humides, le *Pic noir* et la *Gélinotte des bois* figurant à l'annexe I de la directive oiseaux.

Etat de conservation

Cet habitat occupe **40 %** des surfaces de **forêt** d'intérêt, bien réparti de **haut** en **bas** du **Salève**. Les **hêtraies** plus ou moins **mélangées** d'*Erables sycomores* sont **fréquentes**. Les **hêtraies-sapinières** sont plus **rares** (la Croisette, le haut des rochers d'Archamps) car en

présence de résineux le forestier les a favorisés jusqu'à obtenir des peuplements purs. Le **taillis-sous-futaie** est **rare** et son taillis est âgé et fermé. Il existe de grandes surfaces de taillis fermés, qui n'ont pas été prises en compte.

323 - La hêtraie acide

Description

C'est une **forêt de hêtre** mélangée de *Sapin*, d'*Epicéa* et de *Chêne sessile* à faible altitude, située sur un sol **acide** correspondant au Salève aux zones de **sables sidérolithiques**. Les plantes caractéristiques sont les *Luzules*, la *Myrtille* et la *Fougère aigle*. On trouve localement des secteurs hyperacides à *Calune*, *Bouleau* et *Pin sylvestre* ou *Laricio* (Rochers de Faverges). Ce sont des **taillis-sous-futaie**, des **futaies** et des **landes** dans les petites coupes.

Intérêts

La **hêtraie acidiphile** est susceptible d'abriter les **mêmes espèces** que précédemment, mais aussi certains **Lichens** qui ont un intérêt (P. GESLER, com.or.). Ce milieu est original pour le Salève. On trouve localement des Hêtraies avec un sous-bois de **Houx** : Pollinge, Grange Gaby, les Molliets notamment. Cette espèce est généralement disséminée en forêt.

Etat de conservation

Cet habitat couvre **20 %** environ des forêts d'intérêt et se trouve **disséminé** sur le versant Est. A l'inverse de l'habitat précédent le **hêtre** est souvent **minoritaire**, dans ces secteurs acides, les *Epicéas* et les *Pins* ont été favorisés ou plantés par l'homme : les Coutards, Brameloup et les Taris en sont des exemples.

Ailleurs, en plus de résineux, d'autres feuillus dominant : le *Chêne sessile* en bas, et le *Tremble* qui avec le *Bouleau*, est la première espèce à coloniser les coupes, le *Hêtre* s'installant lentement et plus tard, lorsqu'un couvert forestier s'est constitué.

De plus des **carrières de sables** ont été exploitées pour faire du crépi, de manière anarchique et illégale depuis des décennies, faisant **disparaître** des surfaces d'**habitat**. Néanmoins il existe encore localement quelques hêtraies et hêtraies-Sapinières à *Luzules* typiques, à *Myrtille* et à *Houx*.

324 - La forêt de Châtaignier

Description

Comme pour l'habitat précédent, dans lequel on le retrouve disséminé, le *Châtaignier* se développe sur les **sols siliceux**. Il forme des taillis homogènes **très localement** sur le Petit Salève.

Intérêts

Cet habitat ne possède pas d'espèces d'intérêt sur le Salève, dans l'état actuel des connaissances, mais il représente un **habitat original** pour les Alpes, puisqu'on rencontre plutôt ce type de forêt au **sud du massif central**.

Etat de conservation

Il occupe une très petite surface et est formé d'un taillis fermé et plus ou moins mélangé de *Chêne sessile*.

32- Type d'exploitation

Jusqu'aux années cinquante, la forêt du Salève était parcourue par les **coupes d'affouages**. Aujourd'hui elles sont **limitées** à quelques parcelles. Il en résulte de grandes surfaces de taillis âgées de 50 ans, fermées sans grand intérêt pour la faune et la flore.

Il existe en revanche des parcelles peu accessibles, d'**abandon** plus ancien (100 ans) constituées de **vieilles forêts** qui se régénèrent naturellement où qui font l'objet d'une « cueillette » d'arbres occasionnelle. Cet abandon à **plusieurs raisons** dont deux principales : d'une part un **morcellement** croissant de la propriété privée suite aux héritages successifs, d'autre part les difficultés d'accès liées à la **topographie**, mais aussi le **cours du bois** défavorable, la disparition des affouagistes et la faible valeur du bois.

A l'inverse certaines **forêts communales** sont gérées depuis de longues dates, mais l'enrésinement systématique a conduit à des **forêts résineuses**, régulières ayant **peu d'intérêt** écologique et très **sensibles** aux intempéries (tempête de 1982, sur Cruseille-Grande montagne). Néanmoins on trouve localement des **forêts exploitées** de manière rationnelle et qui ont un **intérêt** écologique et esthétique : le taillis-sous-futaie de la Croisette (La Muraz) et la futaie mélangée de l'Abbaye de Pommier en sont de bons exemples.

34- Préconisations de gestion

Pour les **vieilles futaies**, la poursuite de la **non-exploitation** ou de la **cueillette** leur sera favorable. On pourrait envisager sur quelques parcelles, si le propriétaire est d'accord de renoncer à toute exploitation en échange d'indemnités équivalentes aux impôts. En revanche si le propriétaire désire **exploiter** de manière rationnelle sa forêt il serait bon de **respecter** quelques **règles**, qui peuvent s'appliquer aussi bien aux forêts cartographiées qu'aux autres :

- faire confiance à la nature quant aux **choix des essences**;
- favoriser le **mélange** des essences : **Hêtre**, sapin, Epicéas, feuillus précieux (Erables, Merisier) en conservant au moins **20 % de feuillus**;
- maintenir des arbres adultes et quelques **vieux arbres** le plus longtemps possible (Mousses, Insectes, Pics, Chauves-souris);
- **régénérer** naturellement ou artificiellement **par taches** au gré des conditions de sol.

Pour les **taillis-sous-futaie**, il serait bénéfique de **poursuivre** et d'**étendre** ce type de gestion en aidant, si nécessaire, financièrement le propriétaire à réaliser les coupes.

Le **tracé** de nouvelles **voies d'accès** dans le cadre d'un schéma de desserte ou non, devrait veiller à **maintenir** l'intégrité des **zones d'intérêt**, et d'**éviter** impérativement les **habitats prioritaires**.

D'une manière générale que ce soit de la part des communes, des propriétaires et des gestionnaires (ONF et CRPF), leurs orientations en matière de **gestion forestière** vont dans le **même sens**.

Mais la **multitude** de petits **propriétaires** rend difficile toute maîtrise de la gestion.

4 - LES HABITATS HUMIDES

Sur le Salève toutes les zones humides sont liées à la présence de poches sidérolithiques, soit pour les raisons évoquées au début, soit parce qu'il existe dans ces zones des couches imperméables où s'accumule l'eau.

41- La tourbière à Sphaignes

Description

C'est une zone humide **froide** et très **acide**, alimentée par **l'eau de pluie** et couverte de *Sphaignes*. Ces mousses qui poussent sur leurs parties mortes peu décomposées, forment la **tourbe**. Ainsi à long terme la tourbière s'exhausse et prend une forme bombée, puis se boise.

Le **stade boisé d'Epicéa** qu'on trouve au Salève est également un **habitat d'intérêt** communautaire.

Intérêts

Ces deux **habitats** sont **prioritaires**, car ils occupent de petites surfaces et se **raréfient** en Europe. La tourbière abrite au Salève deux espèces protégées : le *Lycopode des marais* qui ressemble à une mousse, et la *Drosera à feuille ronde* qui est une plante carnivore. En plus des jeunes Epicéas, des *Pins à crochets* s'y installent, bien qu'on les trouve habituellement en limite de forêt, et au Salève, dans les falaises de la Corratierie. Dans la partie boisée, le sol est couvert de *lichens* dont certains sont d'intérêt (P. GESLER, com.Or.).

Etat de conservation et type d'exploitation

Les **tourbières** à sphaignes sont très **localisées** et occupent de très faibles surfaces au Salève : la **première**, la plus connue, est située vers le Grand Piton. Elle se trouve en forêt mais dans une enceinte pâturée où les vaches viennent y boire, mettant en **danger** la très fragile population de *Lycopode*, par le **piétinement**.

La **seconde** zone, inconnue jusque là (?) est située à plusieurs centaines de mètres de la première dans les mêmes conditions de sol, d'altitude, de topographie et d'exposition. Il ne reste plus que quelques décimètres de sphaignes apparents dans un secteur tourbeux, et on trouve en aval une pessière adulte à myrtille, callune, et lichens. De plus une partie de cette « **ancienne tourbière** » a fait l'objet d'une **coupe rase** de la part du propriétaire.

Préconisations

Il semble **urgent** pour la première de **bloquer l'accès** de la tourbière aux **vaches**, pour protéger la population de *Lycopode*. D'autant qu'il y a, à une dizaine de mètres en contrebas une mare utilisée par les bêtes. Il ne faudrait faire aucune exploitation forestière sur ce site sauf peut-être de **petits travaux** pour freiner le boisement de la tourbière active. Une **surveillance** de l'**évolution** de l'habitat et des espèces s'impose, ainsi qu'une **prospection** dans le deuxième secteur. Dans celui-ci il serait souhaitable de conserver la partie restée intacte et de maintenir ouvert la partie située dans la coupe(proprios à voir).

42- Bas marais acide

Description

Ce type regroupe au Salève des zones humides **tourbeuses**, situées dans des **cuvettes** ou sur des pentes et alimentées par des **écoulements d'eau**. Ce peut être des marais à *Carex fuscae* (abords de tourbière), à *Molinie* (forêt de Collonge-Bossey) ou à *Joncs*.

Intérêt

En plus de la présence de **plantes semi-aquatiques**, les flaques ou les mares qui les accompagnent peuvent accueillir, des batraciens et des libellules notamment.

Etat de conservation, type d'exploitation

Localisé dans des secteurs d'exploitation pastorale ou forestière, et étroitement liées aux deux autres habitats humides, ces tourbières devraient faire l'objet des mêmes attentions et d'inventaires d'espèces afin de mieux **préciser** leur **intérêt patrimonial**.

43- Les mares

Description

D'origine **artificielle**, elles sont situées dans les alpages du sommet, quelques une en forêt, et certaines au pied de la montagne. Leur **taille varie** de huit à trente mètres de diamètre, généralement de **faible profondeur**, bordées d'un **cordon de végétaux** semi-aquatique plus ou moins développé : *Joncs*, *Carex*, *Saules*, *Typha* et *Phragmites*. Les plantes aquatiques sont, des *Potamos* et des *Charas*.

Intérêts

La présence de **points d'eau** sur un massif **calcaire**, est rare. Plusieurs espèces d'intérêt y ont été observées : des plantes aquatiques comme un *Potamos*, et *Zanichella palustris*, des batraciens comme le **Crapaud sonneur** et le **Triton crêté** visés par la directive. De plus elles sont utilisées par le gibier, les libellules et sont **indispensables** aux **Chauves-souris** qui s'y abreuvent en vol.

Etat de conservation et type d'exploitation

Plusieurs **mares** abandonnées sont **comblées** par la végétation aquatique ou l'accumulation de feuilles mortes. D'autres sont utilisées pour abreuver les **vaches**, soit comme point d'eau, soit pour alimenter des bassins. L'**exploitant** assure leur **entretien** (recreusement périodique, imperméabilisation du fond). Certaines mares du piémont on fait l'objet de dégagement et de remise en eau, par l'**association de Chasse locale**.

Préconisations

Il faut **poursuivre** les actions engagées, sur d'autres **mares** totalement **fermées**, en veillant à :

- ne pas endommager le plancher imperméable lors du **recreusement**;
- **éviter** tout **traitement chimique** de la végétation dans et au bord de la mare, qui pourrait nuire à la faune aquatique;
- **dégager** certaines mares forestières du **couvert des arbres**;
- **limiter** le **piétinement** de la mare, par les vaches.

5 - LES FALAISES CALCAIRES ET GROTTES

Description

Les **falaises** sont principalement sur le versant Ouest, et forment une **superposition** de barres rocheuses **parallèles** entrecoupées de **vires boisées**, généralement orientées au sud Ouest ou au Sud au niveau des décrochements de la Corraterie, et de Pommier. Au pied se trouvent des **éboulis calcaires** plus ou moins boisés (Grande paroi, le Coin, Collonge par exemple). Enfin ces falaises sont percées d'une multitude de **cavités** (grottes, gouffres, abris et diaclases), qui sont autant d'entrée vers un réseau de rivière et de boyaux souterrains. Il en existerait **une centaine** connue actuellement (G. FAVRE, com.or.), dont les plus connues sont les grottes, d'Archamps, du Noctambule, de l'Ours, du Seillon, du Diable, d'Orjobet et le Trou de la Tine.

Intérêt

Des **plantes rares** peuvent s'y accrocher comme la *Potentille luisante*. Dans les falaises et les éboulis entre la Corraterie et la Grande gorge, on trouve des **Pins à crochets**, jusqu'à **600 mètres d'altitude**, ce qui est un **record**. En effet, ce Pin de montagne se rencontre habituellement dans les Alpes au-dessus de 1500 m d'altitude, environ.

Les **falaises** ensoleillées accueillent **en hiver** un très bel oiseau alpin : le *Tichodrome échelette* qui s'y est reproduit exceptionnellement en 1986 (P. GEROUDET, 1988). Certaines vires servent à la **nidification** du *Faucon pèlerin* et du *Grand corbeau*, qui après une quasi-disparition ont **repris leur place au Salève**. Sous certaines **voûtes**, des *Hirondelles de fenêtres* ont installé leur nid (chose rare). Des *Pigeons colombins* nichaient au Petit Salève (GEROUDET, 1988). Les **galeries souterraines** accueillent en plus des Chauves-souris, un **faune particulière** : araignées, Collemboles, papillons, aptées à la vie sous terre.

Type d'exploitation et état de conservation

La proximité de grandes agglomérations comme **Genève**, **Annemasse** et **St Julien-en-Genevois** font du **Salève** un **espace de détente** privilégié. Les falaises du **Salève** sont le berceau de la **Varappe**, née en 1870 sur les pentes qui portent ce nom. Il existe un grand nombre de voies équipées : Grande paroi, les Varappes, le Petit Salève. Une **via ferrata** à été équipée par un propriétaire privé sur Présilly (le Pommier). Les **grottes** citées plus haut sont très fréquentées aussi bien par des **spéléologues** débutants, que confirmés ainsi que des scouts. Les **parapentistes** et les **vélideltistes** profitent également des courants d'air chauds qui naissent contre ces parois. Tout ceci ne va pas sans poser des **problèmes** de dérangement pour la **faune** notamment pendant la **période** critique de la **reproduction**.

Parlons enfin du problème des **carrières**, qui en plus du désagrément paysager causent des **destructions** d'habitats d'**espèces** d'intérêt (faune et flore méridionale).

Préconisations

Il serait **souhaitable** avant toute nouvelle **création** de **voies** d'escalade de **contacter** la **Ligue pour la Protection des Oiseaux** afin que ces équipements tiennent compte des espèces sensibles. Pour la **faune souterraine**, une actualisation des connaissances permettrait de **définir** ou non des **grottes d'intérêt** particulier, avant de prendre des mesures conservatoires.

Néanmoins comme pour **tous les usagers** du Salève, une **sensibilisation** et une **information** sur les **espèces** et les **habitats** contribueraient à leur **préservation**.

Pour les **carrières**, d'un point de vue **écologique**, les **falaises** mises à nue vont progressivement être **colonisées** par les **espèces** alentour et former ainsi une continuité avec les falaises **naturelles**. En revanche la **réhabilitation paysagère** engagée actuellement en pied des carrières d'**Etrembières**, avec du **remblai** extérieur et des **plantations** de Robiniers, risque de recréer des **milieux banaux**. Il serait préférable de **recréer un microrelief** varié avec des alluvions et du **substrat calcaire en place**, de créer des **mares**, en laissant la **végétation alentour** s'installer. Cela permettrait une réhabilitation **peu coûteuse** et plus **écologique**.

6 - LES ESPECES

61 - Les espèces d'intérêt communautaire

* Le crapaud sonneur à ventre jaune

C'est un **petit** crapaud, au **ventre jaune-orange**, marbré de gris, et dont les mâles émettent un **chant flûté**. En Avril, ils rejoignent les **flaques**, les **mares** et les **ornières** forestières pour se reproduire. On le rencontre généralement à **basse altitude**, mais au Salève l'espèce a été observée jusqu'aux Crèches, à **1240 m** d'altitude (D. JORDAN com.or.).

Ce crapaud c'est beaucoup **raréfié**. Il est **protégé** au niveau national et figure dans les **listes rouges** des espèces menacées, régionales et départementales. Au Salève il était déjà cité par C. H. VAUCHER en 1988.

Le maintien des **mares** et des zones humides est **indispensable** à sa **survie**.

* Le Triton crêté

Amphibien qui ressemble à une Salamandre à queue aplatie verticalement et possédant une crête dorsale. Il vit dans les mares de petites étendues, envahies par la végétation aquatique, bien ensoleillées et situées en dessous de 1000 m d'altitude (B LE GARFF, 1991). Au Salève il a été noté par VAUCHER (1988) au pied du Salève, probablement dans les mares de Collonge-Bossey.

* Les Chauves-souris

Elles utilisent les **grottes** soit comme **gîte hivernal**, pour les plus chaudes, soit pour la **reproduction** en été. Mais les greniers, les caves et les arbres creux peuvent jouer ce rôle. Leurs **terrains de chasse** sont généralement, des zones **semi-boisées**, des lisières riches en insectes et à proximité de **points d'eau**. Quatre espèces figurent dans l'annexe 2 de la directive habitat et ont été observées au Salève, en petit groupe ou isolées :

- le **Grand murin** dans les grottes d'Archamp (RODE et al., 1939) et de Seillon (V.ALLEN, 1960; STRINATI, 1950,69);

- le **Grand rinolophe**, dans les grottes d'Archamp (STRINATI, 1950, 69), de l'Ours (STRINATI, op.cit.) et de Seillon (STRINATI, 1953, 56b, 69);

- le **Petit rinolophe**, dans les grottes d'Archamp (RODE et al.,1939; STRINATI, 1950,69), d'Orjobet (STRINATI, op.cit.; PITTARD, 1979), de l'Ours, de Seillon et de la Pelle (STRINATI, op.cit.);

- la **Barbastelle**, dans les grottes d'Archamp et de la Pelle (STRINATI, op.cit.);

Ces observations datent de plus de vingt ans, et la situation de ces espèces était jugée critique à l'époque (G. FAVRE, 1988). Il est donc indispensable, pour prendre des mesures

conservatoires, de **préciser** le **statut** actuel de ces Chiroptères, et le **rôle** des **grottes** au Salève.

* Le Lynx

Ce carnivore, dont le **dernier** spécimen du Salève (un jeune) a été **tué** en **1820** (CH. VAUCHER, 1988), à fait récemment des apparitions, dans ce massif. Un Lynx a été **observé** par corps sur les communes de **Cruseilles** et de **Vovray-en-Bornes**, depuis **1996**.

Depuis une vingtaine d'années cette espèce est de **retour** dans le **Jura** et les **Alpes françaises**, ces massifs profitant de l'**expansion** des populations réintroduites du **Jura Suisse**. Un Lynx occupe un territoire de 5 000 à 10 000 ha selon l'abondance des proies. En Europe son **habitat** de prédilection est constitué de **forêts feuillues** entrecoupées de **rochers**, et riches en **Chevreuil**.

S'il est vrai que le **Salève** répond à certaines exigences, en revanche la **surface** disponible par rapport à la densité de **proies** (Chevreuil, jeunes Chamois), nous semble encore **faible**. Il est probable que pour l'instant le **Salève** joue un rôle important de **relais** entre Jura et Alpes pour de **jeunes** animaux de passage à la recherche de territoire.

* La laineuse du Prunellier

C'est un **papillon rare** dont la **chenille** se développe **sur** le **Prunellier** (Epine noire), et qui a été observé au **Petit salève** (J. BORDON, com. or.). Il est donc **très important** lors des travaux de débroussaillage réalisé par les agriculteurs, ou pour la conservation des zones d'orchidées, de **garder** de **vieux Prunelliers isolés** ou par **bouquets**.

* Le Sabot de vénus

Cette **orchidée forestière** est **protégée** au niveau national. Même si on la trouve dans presque tous les massifs alpins et jurassiens, elle y est **rare** et très **localisée**. Elle pousse sur des **lisières** à la fois bien **ensoleillées** mais pas trop chaudes **et** sous un **couvert clair**. Au **Salève** elle n'est connue qu'en **un point** situé sur le piémont, et elle a **disparu du sommet** (B. BOYMONT, com.or.). Mais de nombreux secteurs, dans lesquels il serait bon de prospecter, lui serait favorable : La Brande, au Mont, Creux de l'Ours, Grange Passet par exemple, et toutes les hêtraies sèches cartographiées.

* La Buxbaumie verte

C'est une **petite mousse** dont on sait peu de choses, sauf qu'elle pousse sur le **bois pourri** dans les **forêts humides** de hêtre et d'épicéa. Elle n'est connue en Haute-Savoie qu'en deux points, dont le Salève. Le maintien de bois mort en forêt lui est donc favorable, mais cet élément ne manque pas au Salève.

62 - Les autres espèces d'intérêt

Les oiseaux

Le Salève comptabilise **84 oiseaux nicheurs** dont **13 espèces d'intérêt** (Directive oiseaux, espèces protégées, listes rouges). Dans les **falaises** calcaires, nichent le *Martinet alpin*, le *Faucon pèlerin* et le Milan noir. Les **forêts de Hêtre** et de Sapin abritent la *Bondrée apivore*,

une buse se nourrissant de Guêpes, le *Pic noir* et le *Torcol fourmilier* sur les lisières, la *Gélinotte des bois* et la *Bécasse* dans les sous-bois denses. La *Chouette de tengmalm*, ne s'est pas encore reproduite au Salève (J.P. MATERAC, com.or.). Dans les pâturages parsemés d'églantiers, niche la *Pie grièche écorcheur*, le *Hiboux moyen duc* dans le bocage et la *Chouette chevêche* dans les vieux vergers. Dans les éboulis chauds et secs embroussaillés, vivent les *Bruants fou* et *zizi*, devenus rares au Salève.

Le *Vautour percnoptère*, la *Perdrix rouge*, le *Merle bleu*, le *Merle de Roche*, la *Fauvette orphée* et l'*Engoulevent d'Europe* font partie des espèces **disparues**, tandis que le *Cicaète Jean-le-blanc*, le *Hiboux grand duc*, bien qu'ils ne nichent plus, s'observent parfois au Salève (P. GEROUDET, 1988; J.P. MATERAC, com.or.). Les raisons, les raisons sont celles évoquées au début et probablement la fermeture du paysage depuis le début du Siècle.

Les reptiles et amphibiens

Dans les secteurs **chauds** et **embroussaillés**, vivent la *Couleuvre d'esculape* et la *Couleuvre verte et jaune*, rares au Salève. Dans les **mares**, les *Grenouilles rousses*, et le *Triton alpestre* sont fréquents, tandis que le *Triton palmé* est « peu représenté au Salève » (CH. VAUCHER, 1988). Dans les **forêts feuillues**, humides, on peut rencontrer les jours de pluie, la *Salamandre tachetée*.

Les mammifères

Les **grottes** du Salève servent de gîte à d'autres espèces de **Chauve-souris**, tel le *Vespertilion de Daubenton* observé dans la grotte de Seillon (STRINATI, 1950, 53, 56a, 69), le *Rynolophe euryale* (STINATI, 1950), le *Petit murin* observé dans la grotte de Seillon (STRINAT, 1950, 69) et l'*Oreillard roux* (PITTARD, 1979). La *Pipistrelle commune* est fréquente près des habitations. Le *Chat sauvage* à parfois été **observé**, mais il est souvent difficile de le différencier des chats domestiques redevenus sauvages (chat haret). Un individu **adulte** a été **tué** vers **1978** (CH. VAUCHER, 1988). Le *Chamois* a colonisé naturellement le Salève, à partir des Alpes **depuis l'après guerre**, il est chassé depuis 1977 et compte aujourd'hui un **effectif stable** estimé à **150** individus (COTTET-DUMOULIN, com.or.). Le *Chevreuil* est en **augmentation**, surtout sur le versant Est. Estimé à 100 en 1988, il compterait aujourd'hui **200** individus, dont 45 sont attribués au plan de chasse (COTTET-DUMOULIN, com.or.). Le *Sanglier* avait bénéficié de la création d'un **Groupement d'Intérêt Cynégétique** sur le Salève, mais le relâchement de l'effort, a conduit à une baisse des effectifs, malgré la présence de nombreux agrainoires. Quelques **Cerfs** traversent **parfois** le massif, venant des Voirons ou de Thorens-Glière, mais ne s'y installent pas. La présence de **barrières** (autoroutes A 41 de La Roche et de St Julien en cours), risque d'accroître l'**isolement** des **populations** salèviennes de **mammifères** notamment.

Les invertébrés

Le Salève a été très étudié par les entomologistes. Les **Fourmis** du Petit Salève comptabilisent **24 espèces** sur les 63 inventoriées par FOREL (in J. WEST, 1988) en Suisse, dont **12** sont nettement **méridionales**. Sur les 1857 espèces de **papillons** observées dans le bassin genevois, **669** sont présentes au Salève, dont **14 méridionales**. On peut citer la rare *Arctide jaune*, l'*Ecaille fermière* et le *Tecla du prunier* hôte des prunelliers, comme papillons remarquables du Salève en plus de ceux déjà cités.

CONCLUSION

Une **recherche bibliographique**, la **rencontre de naturalistes** et des visites de **terrains** ont permis de cartographier et d'évaluer l'état de conservation de **14 habitats** et **10 espèces** d'intérêt communautaire. **Six habitats** sont **prioritaires** : les *pelouses sur débris rocheux à graminées et à annuelles* riches en plantes grasses, les *prairies sèches et semi-sèches* riches en orchidées qui ont tendance à se fermer, les *landes à Genévriers*, et la *Tourbière haute active* à sphaignes. **Les autres** sont les *prairies de fauches de montagne*, les *hêtraies sèche, neutrophile et acidiphile*, la *châtaigneraie*, les *falaises calcaires*, les *bas-marais acides* et les *mares*. Les **espèces d'intérêt** observées sur le **Salève** utilisent ces habitats soit comme lieux de chasse (**Chiroptères**), comme sites de reproduction (**Crapaud, Triton et Papillon**) où s'y développent (**orchidées, mousse**).

Si l'**agriculture** est encore **vivace** et permet le maintien de la **fauche**, les **prairies sèches** sont souvent sous-exploitées ou abandonnées. L' **embroussaillage** qui en découle crée une mosaïque **favorable** à la **diversité** et à certaines **espèces**, **mais** doit être **maîtrisé** par des travaux et le pâturage. La question de la **pérennité du pâturage** sur le **Petit Salève** est posée. Etant donné que l'inventaire a dû être fait à l'automne, des visites de terrains complémentaires entre mai et Juin seront indispensables pour définir les sites prioritaires d'orchidées remarquables. La mise en défend de la **Tourbière**, est urgente afin d'**éviter** la **disparition** de la population de *Lycopode* par le piétinement du bétail. **Certaines mares** qui ne sont pas entretenues par les exploitants agricoles et les Chasseurs, pourraient être **recreusées**. L'**exploitation forestière** est d'une manière générale **abandonnée** ou **extensive**, à cause des contraintes naturelles. Chez quelques gros propriétaires et dans les forêts communales la **gestion** est **suivie**. **Mais** la forêt garde les traces des exploitations anciennes : de grandes surfaces en **taillis fermés**, et d'autres **enrésinées**. Le **maintien** d'un **mélange** d'essences, de **gros arbres** et de **vieilles futaies** inexploitées, la **régénération** par **petites surfaces** et le maintien des **taillis-sous-futaies** sont les seules préconisations. L'organisation de la fréquentation humaine, comme la création de desserte forestière, devrait tenir compte de certaines espèces.

Ces **propositions** ont été soumises et **discutées** avec une quarantaine de **propriétaires, d'élus, d'agriculteurs, de forestiers** et de **chasseurs**. **Il ressort** de ces discussions, que l'exploitation et la **gestion actuelle** devrait se **poursuivre**, avec une meilleure **prise en compte** au niveau forestier de la **diversité**, qui est aussi un enjeu économique. Quant aux **actions** proposées, elles recueillent un **avis favorable**, et n'avaient pu être menées par **manque d'argent**. Néanmoins certains de ces **travaux** ont **déjà** été **fait** par des associations de **Chasseurs, l'Office National des Forêts, les communes** du Sappey, de Collonge-Bossey et de Monnetier.

Les plus grosses **menaces** sur ces **habitats**, seraient l'**abandon** du **pâturage**, et surtout l'**urbanisation**, dont la pression se fait surtout sentir sur le versant ouest, et qui à **déjà** contribué à la **disparition** de plusieurs **espèces**.

BIBLIOGRAPHIE CITEE

FAVRE G., 1988. La face cachée du Salève. Le grand livre du Salève. Tribune édition. Genève, p. 163 à 169.

GEROUDET P., 1988. Les oiseaux du Salève. Le grand livre du salève, Tribune édition, Genève p. 97 à 105.

HAINARD P. et TCHEREMISSINOFF G., 1973. Carte de végétation du bassin genevois. Conservatoire botanique de Genève.

LE GARFF B., 1991. Les amphibiens, et les reptile dans leur milieu. Ecoguides Bordas, 243 p.

PITTARD J.J., 1979. Le Salève souterrain. Tribune édition, Genève, 220 p.

STRINATI, 1969. Acte du 4éme congrès international de spéléologie, Yougoslavie, sept. 1975, Tome 4-5 , p. 231-239.

STRINATI, 1950. L'Echo Montagnard n° 28, 11 p. 83-84.

STRINATI, 1953. Stalactite n° 3(1), p. 8à 11; n°3(2), p. 1à 10.

STRNATI, 1956a. Acte du 1er congrès international, de spéléologie.VAUCHER Ch. A., 1988. Les amphibiens, reptiles et mammifères du mont Salève. Le grand livre du salève, Tribune édition, Genève, p.79 à 95.

WEST J., 1988. Les invertébrés du Salève. Le grand livre du salève, Tribune édition, Genève,p. 118 à 119.

ANNEXE 2 : Liste des sites d'intérêts, cartographiés au Salève

CRUSEILLES

Lieu-dit	Types d'habitats	Intérêts	Propriétaires	Exploitant /gestionnaire
Les Avenières	Prairie semi-sèche fauchée	la plus vaste au Salève	Pierre Odin	Marc Josserand
	Hêtraie acide +/- épicéas	zones très acide	-P. Odin, G. Collomb-Clair, -F. Balleydier - Cruseille	Lombard, J.P. Materac
	Hêtraie neutrophile, belle futaie	Ifs et Houx	P. Odin	Lombard
Combe Isabelle	Prairie semi-sèche fauchée		nombreux	M. Josserand et Rey
	Prairie semi-sèche abandonnée	orchidées, Gentianella	- Ro., Ra., L. Sallaz -J.Dubin	
	Prairie sèche abandonnée		R. Mirigay	
	Hêtraie, hêtraie-sapinière neutro.	Salamandre-Vauch.	nombreux	
L'Abergement	Prairie semi-sèche fauchée		nombreux	M. Josserand et Rey
Les Glaises	Hêtraie, épicéas, chêne, luzules	Blocs de grès	nombreux	
	Prairie semi-sèche fauchées			M. Josserand et Rey
Brameloup	Hêtraie-chênaie, épicéas, luzules et myrtille		F., Fr., Robbez -M. Charbonnet - M. Ouzel, - H. Sallaz, - M. Merel - A. Sullet - P. Richard - H. Berthoud	
Les Coutards	Hêtraie, hêtraie-chênaie à luzules et myrtille		-Cruseille, - J. Montand, -F. Robbez	J.P. Materac

Praz Penaz	Mare utilisée directement par les vaches			
La Brande-Vouarger	Hêtraie sèche en futaie		G. Collomb-clair	
	Pelouse sur débris et prairie semi-sèche pâturée	Genévriers	D. Blondel	Chevallet
L'Iselet	Mare en défend exploitée	Zanichella palustris, Potamos	-J.F. Balleydier	
	Hêtraie neutrophile à Erable	Gélinotte (15 ans)	Ch. Maniguet	

VOVRAY-EN-BORNES

Lieu-dit	Types d'habitats	Intérêts particuliers	Propriétaires	Exploitant /gestionnaire
Chalet de la Brande	Hêtraie sèche en futaie		Mme Blanc	
	Mare	Saules	Mme Blanc	
Les Taris	Hêtraie neutro. à érables en futaie	Gros arbres, arbres morts. Peu exploitée	G. Mechevant	G. Mechevant, cueuilllette
	Hêtraie acide, à très acide	landes à calune, myrtille, bouleau, Pins	Vovray-en-Bornes	J.P. Materac
Les Cortilles	Prairie semi-sèche à chevaux		Centre équestre	Centre équestre
Rogin	Prairie semi-sèche et pelouse sur débris	Sur silice, Genévrier	- J.P., J. Brand,	J.P., J. Brand
Roc du château	Hêtraie, hêt.-sapinière neutro., sous le Roc	Fougères, mousses	- J.P., J. Brand, - nombreux	J.P., J. Brand, (légère)
	Hêtraie sèche, taillis ouvert, mosaïque	Ifs, orchidées sp.	nombreux	
Chalet du Plan	Prairie semi-sèche embroussaillée	Eglantiers, Pie grièches écorcheur	- D. Blondel (haut) - Nombreux dont Bordier (bas)	- Chevallet, Gaspard - C. Laverrière (bas)
	Pelouses sur débris	Genévrier	D. Blondel	Chevallet

SAINT BLAISE

Lieu-dit	Types d'habitats	Intérêts particuliers	Propriétaires	Exploitant /gestionnaire
La Chenaz	Hêtraie, hêt.-sapinière neutro, futaie / éboulis	Ifs, Tilleuls, Ormes, Chamois	- P. Odin, - St Blaise	- Lombard, - J.P. Materac
	Prairie semi-sèche			M. Jossierand et Rey
Les Brûlins	Hêtraie, hêt.-sapinière neutro., futaie / éboulis	Ifs, mousse, fougère, tilleul, orme, chamois	- Nombreux, - St Blaise	J.P. Materac
	Falaise calcaire	En forêt, chamois	Nombreux	

PRESILLY

Lieu-dit	Types d'habitats	Intérêts particuliers	Propriétaires	Exploitant /gestionnaire
Les Brûlins	Hêtraie-sap. mélangée neutro sur éboulis	Ifs, mousse, fougères, chamois, tilleul, orme	Nombreux	
	Falaise calcaire	en forêt, chamois	Nombreux	
Bois de Pommier	Hêtraie sèche plein sud		Mr Giraud	Lombard
	Hêtraie neutro, mélangée, exploitée	Merisier, erable, tilleul, If	Giraud	Lombard
	Pelouse sur débris	éboulis	Giraud	Lombard
	Falaise calcaire, exposée, via ferrata	Grand corbeau, Faucon pèlerin (disparu)	Giraud	Lombard
	Prairie sèche, non-exploitée	Bord de falaise	Giraud	Lombard
La Thuile	Hêtraie sèche	futaie de gros bois pâturée	D. Blondel	D. Blondel, M. Masson (groupement pastoral)

	Prairie semi-sèche +/- embuissonnée	Eglantier, prunellier, Pie grièche écorcheur	- D. Blondel, - Beaumont	M. Masson (groupement pastoral)
--	-------------------------------------	--	-----------------------------	------------------------------------

BEAUMONT

Lieu-dit	Types d'habitats	Intérêts particuliers	Propriétaires	Exploitant/ gestion.
Relais TV	Hêtraie, Hêt.-sapinière neutro. sur calcaire dur		M. Didierjean ép.Pican, décés	
	Hêtraie acide et coupe à calune	Lande acide à éricacée, coupe rase de 10 ans	Pican	
	Hêtraie sèche, taillis	sur butte calcaire	Pican	
La Thuile	Hêtraie sèche, futaie pâturée en partie	Vieux et gros arbres	- D. Blondel, - Beaumont	- D. Blondel J.P. Materac
	Hêtraie neutrophile, plus ou moins mélangée de Sapin	Vieux et gros arbres, terrier de blaireaux, blocs rocheux	Beaumont	J.P. Materac
	Prairie semi-sèche +/- embuissonnée	Eglantier, prunelliers, Pie grièche écorcheur	Beaumont	M. Masson (groupement pastoral)
	Pelouse sur dalle calcaire	Sedums, genevriers, églantiers	Beaumont	M. Masson (groupement pastoral)
Les Pitons	Hêtraie neutro, sur dalle calcaire, arbres tortueux,	Bondrée, Gélinothe, Merle à plastron, Grand tétras en 1950 (Géroudet 88), chamois, marmottes (Vaucher, 88)	- Beaumont - R. Duvernay - Bordier (grand piton)	- J.P. Materac - P. Duvernay - Bordier (légère)
	Pelouse sur débris et lapiaz	Marmottes (1997 ?), lièvre, chamois, genévrier	- R. Duvernay - Bordier	Derobert, Arsène-Veyrat
	Falaise calcaire	Chamois	idem	
	Prairie semi-sèche	Eglantier, marmottes, lièvre	Bordier	Derobert, Arsène-Veyrat
Petit Pommier	Mare asséchée	bouquet de Jones	Bordier	Derobert, Arsène-Veyrat
	Hêtraie-sap., neutro.	Futaie adulte ouverte et mixte	- Bordier, - Beaumont	- Bordier (légère), - J.P. Materac
Grande Proie	Falaise calcaire lisse	Grand corbeau, Faucon Pélerin, sur falaises d'à côté	Beaumont	J.P. Materac
	Pelouse sur éboulis	grand éboulis de blocs calcaires, chamois	- Beaumont, - nombreux	J.P. Materac
Notre Dame	Hêtraie sèche, mélangée sur éboulis	Tilleuls, Ifs	- Beaumont, - R. Martin, - D. Blanc	J.P. Materac

LE SAPPEY

Lieu-dit	Types d'habitats	Intérêts particuliers	Propriétaires	Exploitant/Gestionnaire
Les Torches	Hêtraie neutro. pâturée	Futaie sur blocs	- J. Hussey, - nombreux	
	Prairie semi-sèche	Eglantier, Genévrier	nombreux	C. Laverrière
Relais TV, plateau du Grillet	Hêtraie à luzules, coupe rase	Lande à calune, myrtille, fougère aigle	M. Didierjean ép. Pican	
	Tourbière ancienne, et marais annexes	Spaignes, Saule réticulé, eau libre	Pican	
	Pessière à éricacées, lichens, sur tourbe	Futaie adulte, lichens	Pican	
	Hêtraie-sapinière et rochers	Arbres morts, mousses, fougères	nombreux	
Le Mont	Prairie semi-sèche à chevaux	Sur silice, Lysandra bellargus	M ^{me} Davoine-Charles	Eleveur de chevaux
	Prairie sèche, pelouse/débris, lande à Genévrier	Stipa calamagrostide, lézard des murailles, orchidées	- J. Mugnier, - T. Brand	Ancienne pâture à chèvre et moutons
	Hêtraie sèche/prairie sèche en mosaïque	Genévrier	Y. Mugnier	
	Hêtraie neutro. sous rochers	Pic noir	Hameau de la Grange (indivis)	

	Falaise calcaire		Hameau de la grange	
	Hêtraie à luzules, et épicéas		Hameau de la grange	
La Grange	Prairie semi-sèche pâturée			David Desbioles
La Grotte du Diable	Grotte, rochers	mousses, fougères	Nombreux	
	Mare abreuvoir à chevaux		M ^{me} Davoine-Charles	Eleveur de chevaux
	Prairie semi-sèche, en partie siliceuse	Eglantier, Genévrier	M ^{me} Davoine-Charles	Eleveur de chevaux
Sud de Pitons	Tourbière haute active, piétinement par les vaches	Sphaigne, Lycopode des marais, Drosera rotundifolia, Pin à crochet	R. Duvernay	P. Duvernay, Derobert (syndicat des grises)
	Pessière sur tourbe	Ericacés, lichens, sphaignes	R. Duvernay	P. Duvernay
	Bas marais, mare	Carex, joncs, saules	R. Duvernay	P. Duvernay
Le Chenex	Hêtraie sèche, friche boisée	Noisetier, gros arbres mosaïque	- R. Duvernay, - nombreux	P. Duvernay
	Hêtraie neutro. futaie	Gros arbres	- R. Duvernay - Nombreux	P. Duvernay
	Hêtraie neutro. Friche boisée	Noisetier, gros arbres, mosaïque, Bécasse	- R. Duvernay - Nombreux	P. Duvernay
Le creux du loup	Mares : en haut très fermée, abreuvoir vache		- R. Duvernay - Bordier	P. Duvernay, Derobert
Pollinge	Hêtraie à luzules, pâturée	Houx abondant	R. Duvernay	P. Duvernay, Derobert
La Perravasse	Pelouse/débris, prairie semi-sèche pâturée et non pâturée	Oeillet des chartreux	R. Duvernay	P. Duvernay, Derobert
Les côtes de Clarnant	Prairie sèche, lande à Genévrier, pelouse/débris	Orchidées, Prunelier, Eglantiers, couleuvre à collier	-G. Laverrière - M. Gal - Groupt. forestier le Sapy - G. Demolis - Mme Klein - F.A. Carrier -J. Bowen - R. Brand	
La côte aux moines, chez Boget	Prairie sèche, lande à genévrier, pelouse/débris	Prunelier, gentianella germanica, orchidées, Polygonatus icarus	- R. Pluss - indivis	J.P. Gave (chevrier) pâture en partie
	Hêtraie sèche, taillis	Mosaïque, prairie,	Le Sappey, nombreux	B. Boymont
Le Sappey	Prairie semi-sèche à vaches	orchidées		D. Desbioles
Grande montagne	Hêtraie sèche taillis clair	Mosaïque de prairies sèches	Le Sappey	B. Boymont
Les Chavannes	Pelouse/débris, prairie semi-sèche pâturée	Eglantier, genévrier	J. Pradervant	J. Pradervant
	Hêtraie neutro., belle futaie et prés-bois enrichés	Taillis de Noisetier, Gélinotte	J. Pradervant	J. Pradervant
	Prairie de fauche de montagne		R. Duvernay	P. Duvernay, L. Duret
La Piollire	Prairie de fauche de montagne			M. Bovagne

LA MURAZ

Lieu-dit	Types d'habitats	intérêts particuliers	Propriétaires	Exploitant/gestionnaire
----------	------------------	-----------------------	---------------	-------------------------

Sous les Crèches	Pelouses/débris, prairie sèche, enrichées à 50 %	Genévrier, Libellule	Nombreux	Ligne EDF
	Hêtraie à luzules, Tremble	Essences diversifiées	- Nombreux en haut - La Muraz en bas	B. Boymont
	Hêtraie sèche	taillis ouvert	- Nombreux en haut - la Muraz en bas	B. Boymont
	Hêtraie, hêt.-sapinière neutro	Belle futaie irrégulière mixte, Gélinoite	- Nombreux - la Muraz en bas	B. Boymont
	Mare en forêt plein de feuilles mortes		la Muraz	B. Boymont
	Mare des Crèches d'en bas, currée il y a 8 ans	Crapaud sonneur, Libellules	Nombreux	Groupeement pastoral de la Muraz
La Croisette	Prairie de fauche de montagne	Traquet tarier, grande astrance	Nombreux	M. Bovagne, L. Duret, J. Baillard
	Hêtraie sèche, mixte	Taillis-sous-futaie	La Muraz	B. Boimont
	Hêtraie à luzules, mixte sur sables	Taillis-sous-futaie avec +/- d'épicéas, Houx	- Nombreux en haut - La Muraz en bas	B. Boymont
La Corbassière	Prairie de fauche de montagne		Nombreux	M. Bovagne
	Prairie semi-sèche jusqu'à la Pile	Grande zone plus ou moins enrichée	Nombreux	M. Bovagne
	Prairie sèche, pelouse/débris, hêtraie sèche à chêne	Mosaïque de milieux secs, genévrier, Chêne pubescent, Bécasse	La Muraz	B.Boymont
	Hêtraie sèche en bas	Taillis-sous-futaie	La Muraz	B. Boymont
	Hêtraie à luzules	Taillis-sous-futaie	La Muraz	B. Boymont
	Hêtraie neutro.	Futaie de gros hêtre sous rochers, chamois	- Nombreux - La Muraz	B. Boymont
	Mare végétalisée, niveau d'eau variable, piétinée par vaches	Saules, joncs		M. Bovagne
	Falaise calcaire en forêt	Chamois	- Nombreux - La Muraz	B. Boymont
La Combe	Prairie semi-sèche, abandon., très enrichée	Eglantiers, prunellier	R. Greller	M. Bovagne
	Prairie semi-sèche et pré-bois, pâturés		Nombreux	M. Bovagne
La Combe (suite)	Prairie sèche, pelouse/débris, hêtraie sèche en mosaïque	Genévrier, Chêne pubescent, chamois	- P. Desbioles en haut - La Muraz en bas	P. Desbioles B. Boymont
	Hêtraie sèche, futaie et taillis	Chamois	- Nombreux - La Muraz en bas	B. Boymont
	Hêtraie neutrophile	Futaie, chamois	Nombreux	
	Falaise calcaire dégagée exposée sud	Chamois	La Muraz en partie	B. Boymont
La Pile	Prairie semi-sèche pâturée, bute à pelouse/débris	Genévrier	P. Desbiolles	P. Desbiolles, berger des crèches
Versant Est des Crêts	Prairie semi-sèche pâturée, peu de buissons		P. Duvernay	Derobert
	Pelouse/débris vers la table d'orientation		P. Duvernay	Derobert
	Mare du haut asséchée, mare du bas disparue		P. Duvernay	Derobert
Rochers de Faverge	Pelouse sur débris pâturée		- G. Aubert - I. Naville	P. Desbiolles
	Hêtraie acide riche en Pins, épicéas, mélèzes, bouleau	Boulaie pure, vieux arbres, blocs de grès	- G. Aubert - I. Naville	
	Hêtraie neutro., futaie inexploitée, pré-bois enriché	Taillis de Noisetier, Cyclamen d'europe	- G. Aubert - I. Naville - M. Garin - La Muraz	P. Desbiolles B. Boymont
	Hêtraie sèche, taillis ouvert, futaie	Cyclamen d'europe	La Muraz	B. Boymont

	peu expl., Taillis-sous-futaie			
	Prairie sèche, pelouse/débris, hêtraie sèche en mosaïque	Genévrier, Gélinotte des bois (obs. de 8 ans)	- G. Aubert - I. Naville - La Muraz	B. Boymont
	Mare du haut en défend Mare du bas piétinée	Lentilles d'eau	- G. Aubert - I. Naville	
La Joie	Prairie semi-sèche et sèche, pâturée, très enfrichée / silice	Genévrier, Argousier, orchidées	Nombreux dont M. Bovagne	M. Bovagne
	Hêtraie acide à chêne sessile		Nombreux	Peu exploitée
Les Molliets	Hêtraie acide à Houx, futaie	Houx abondant	Nombreux	Non exploitée
	Hêtraie sèche, taillis ouvert	Genévrier	La Muraz	B. Boymont
Les Biollettes	Prairie sèche et semi-sèche fauchée		Nombreux, zone d'habitat individuel au POS	M. Bovagne
Grange rouge	1ère prairie sèche et semi-sèche		B. Cuchet	
	2ème prairie semi-sèche pâturée et sèche		- L. Jaekle en haut - C.M. Cordier sous le chemin	
	Hêtraie acide à luzules		Nombreux	

ARCHAMP

Lieu-dit	Types d'habitats	Intérêts particuliers	Propriétaires	Exploitant /gestionnaire
La Peravasse	Prairie de fauche de montagne		- R. Duvernavy	- P. Duvernavy - L. Duret
	Pelouse/débris et prairie semi-sèche		- R. Duvernavy - J. Pradervant	- P. Duvernavy - J. Pradervant
Les Chavannes	Pelouse/débris, prairie semi-sèche	Genévrier, églantier	- J. Pradervant - R. Duvernavy	- J. Pradervant - P. Duvernavy
	Prairie semi-sèche enfrichée sur la crête	Eglantiers, genévrier	- J. Pradervant - R. Duvernavy	- J. Pradervant - P. Duvernavy
	Hêtraie neutro. sur la crête, pâturée	Futaie de gros arbres	- J. Pradervant - R. Duvernavy	- J. Pradervant - P. Duvernavy
Les Crèches (Pommier)	Prairie de fauche du petit col		P. Desbiolles	P. Desbiolles
	Prairie de fauche près de la ferme		P. Desbiolles	P. Desbiolles
Les Crèches (suite)	Mare d'en haut, recreusée il y a 15 ans	Libellules	P. Desbiolles	P. Desbiolles
	Prairie semi-sèche et pelouse/débris, défrichée	Lézard des souches	P. Desbiolles	P. Desbiolles
	Hêtraie neutro. pâturée	Vielle futaie, Digitale jaune	P. Desbiolles	P. Desbiolles
Rochers d'Archamp	Hêtraie neutro. du dessus	Pré-bois jeune, diversifié, Chamois, Gélinotte (J. Trotet)	- R. Duvernavy - M. Garin	P. Duvernavy
	Falaise calcaire	Chamois, Faucon pèlerin, Grand corbeau	Archamp	Club d'escalade Club de parapente J.P. Materac (LPO)
	Hêtraie neutro. dessous	Clématite des Alpes, chamois	Archamp	B. Boymont
	Hêtraie sèche, vieux taillis inexploité		Nombreux	
	Grotte d'Archamp très fréquentée	Barbastelle, Grand Murin, Petit rinolophe et Grand rinolophe		
Crémillon	Hêtraie sèche à Pins sylvestre	Essences diversifiées, orchidées	Archamp	B. Boymont
Sous Petit pommier	Hêtraie- sapinière neutro., mixte, ouverte	Bien stratifiée	- Nombreux - J. A. Larue	

			- J. Franzoni	
	Hêtraie sèche		- Nombreux - J. A. Larue - J. Franzoni	
Le Beulet	Hêtraie sèche	Orchidées	J.P. Saxoud	
	Hêtraie-Chênaie, neutrophile		J.P. Saxoud	
	Prairie semi-sèche pâturée par cheveaux		Nombreux	
	Mare de la Gouille aux loups		J.P. Saxoud	
	Marais en forêt		nombreux	
La Croisette	Prairie de fauche de montagne	Traquet tarier		- J. Baillard - L. Duret - M. Bovagne
	Hêtraie-sapinière ouverte, neutro.	Forêt ouverte et stratifiée, Gêlinotte (J. Trottet), Chamois	nombreux	

COLLONGE-SOUS-SALEVE

Lieu-dit	Types d'habitats	Intérêts particuliers	Propriétaires	Exploitant /gestionnaire
La Bouillette	Hêtraie sèche de la montée de la Croisette	Taillis clair, sur blocs calcaire	Nombreux	Non exploitée
	Hêtraie à luzules et Houx	Houx abondant	Nombreux	
	Prairie semi-sèche abandonnée sous la route, enfrichée	Eglantier, prunellier, genévrier		- M. Bovagne, - J. Baillard
	Prairie semi-sèche pâturée	Chamois		- M. Bovagne, - J. Baillard
	Prairie de fauche de montagne		R. Duvernay	- M. Bovagne, - J. Baillard - L. Duret - P. Duvernay
Le Trou de la tine	Hêtraie sèche, prairie sèche en mosaïque	Vieux taillis clairière, chamois	Nombreux	Non exploité depuis plus de 50 ans
Le Trou de la tine (suite)	Pelouse/débris, prairie sèche en bord de falaise, vires		- R. Duvernay - Collonge	- P. Duvernay - B. Boymont
	Falaise calcaire bien exposées	Faucon pèlerin, grand corbeau, chamois	Collonge	- T. Colin - CAF - J.P. Materac (LPO)
	Grotte d'Orjobet, exposée plein sud	Petit rinolophe	Collonge	- G. Favre
La Corraterie	Hêtraie sèche, en mosaïque avec prairie sèche	Vieux taillis, chamois	Collonge	B. Boymont
	Pelouse/débris et prairie sèche	Stipa calamagrostide, chamois	Collonge	B. Boymont
	Pelouse/débris sur éboulis de blocs	Gros blocs, broussaille, Bruant zizi et Bruant fou	Collonge	
	Grotte de la Mulle exposée plein sud	Favorable à l'hivernage Chiroptères	Privé	G. Favre
	Falaise calcaire à secteur plein sud	Faucon pèlerin, grand corbeau, hirondelle de fenêtre, Pin à crochet	Collonge	- T. Colin - CAF - J.P. Materac (LPO)

Grange Tournier	Mare en défend	50% d'eau libre	G. Aubert	G. Aubert
	Prairie semi-sèche pâturée par vaches et moutons		G. Aubert	G. Aubert
	Prairie de fauche de montagne		R. Duvernay	P. Duvernay
	Hêtraie sèche, vielle futaie inexploitée	Arbre morts et gros arbres, chamois	- Nombreux - R. Duvernay	P. Duvernay
Vers les Grottes	Pelouse/débris, prairie sèche	Chamois	Collonge	
	Pelouse/débris sur éboulis à gros blocs	Pins à crochets, chamois	Collonge	B. Boymont
	Falaise calcaire orientée nord-ouest	Faucon pèlerin, grand corbeau, chamois	Collonge	- T. Collin - CAF - J.P. Materac (LPO)
	Grotte du Seillon	Petit et Grand murin, Barbastelle, Petit et Grand rinolophe, vespe-rtilion de Daubenton	Collonge	G. Favre
	Grotte de l'Ours	Petit et Grand rinolophe	Collonge	G. Favre
	Grotte des Sablons	A côté des précédentes	Collonge	G. Favre
Les Terrasses de Genève	Grande mare restaurée par les chasseurs	Tritons, Typha, Phragmites, canards	Collonge	- M. Laplace - B. Boymont
	Mare de la Saizia	Tritons, canard	Collonge	- M. Laplace - B. Boymont
	Bas marais tourbeux	Saules, carex, eau libre	Collonge	- M. Laplace - B. Boymont
	Prairie semi-sèche très fermée, inexploitée	Eglantiers, lapins	Collonge	- M. Laplace - B. Boymont
	Prairie semi-sèche entretenue par les chasseurs	Orchidées, bloc calcaire	Collonge	- M. Laplace - B. Boymont

BOSSEY

Lieu-dit	Types d'habitats	Intérêts particuliers	Propriétaires	Exploitants/gestionnaire
Relais TV	Hêtraie sèche inexploitée	Arbres mort, rochers, chamois	Bossey	B. Boymont
	Prairie semi-sèche, défrichée par ONF, pâturée par moutons	Pyrole	Bossey, nombreux	B. Boymont, D. Dupont
	Pelouse/débris rocheux		Bossey	B. Boymont
	Falaise calcaire	Faucon pèlerin, grand corbeau, chamois, Pin à crochet	Bossey	- T. Collin - CAF - J.P. Materac (LPO)
Treize arbres	Hêtraie sèche inexploitée	Chamois	Nombreux, Bossey	B. Boymont
	Prairie semi-sèche non pâturée	Chamois	Bossey	B. Boymont
	Falaise calcaire	Faucon pèlerin, grand corbeau, chamois, Pin à crochet	Bossey	- T. Collin - CAF - J.P. Materac
La Tatte	Bas marais tourbeux à Molinie	Pin à crochet à 600 m d'altitude	Bossey	- B. boymont - M. Laplace
	Mare du réservoir	Saules	Bossey	- B. boymont - M. Laplace
	Deux petites mares de la Tatte, vers coupe	Tritons	Bossey	- B. boymont - M. Laplace
	Mares du Golf, artificialisées		ZAC du Château de Crévin	
	Grotte de la Pelle	Barbastelle, Petit rinolophe	Bossey	G. Favre

MONNETIER-MORNEX

Lieu-dit	Types d'habitats	Intérêts particuliers	Propriétaires	Exploitant /gestionnaire
Grange Gaby	Hêtraie neutro., vieille futaie mixte	Peu exploité, arbres morts	G. Aubert	Felix, Carrier M.
	Hêtraie neutro., taillis-sous-futaie avec vieux taillis	Rareté de cette structure, amélioré par coupes de taillis	G. Aubert	Felix, Carrier M.
	Hêtraie neutro., pré-bois enriché	Taillis de Noisetier clairière	G. Aubert	Felix, Carrier M.
	Hêtraie à luzule, Houx	Futaie et Taillis-s-fut.	- Monnetier - G. Aubert	B. Boymont
	Mare avec mur de retenu, remplie de feuilles mortes	Entretenu par agriculteur	G. Aubert	Felix, Carrier M.
Grange Passet	Hêtraie neutro. pré-bois enriché	Taillis de Noisetier diversifié	- Monnetier - B. Gampert	B. Boymont
	Hêtraie neutro., en partie sur Lapiaz	Mousse, fougères		
	Mare		B. Gampert	Felix, Carrier M.
	Prairie semi-sèche et pelouse/débris, enrichée, à moutons	Prunelier, églantiers, genévrier, Lapiaz	- Monnetier - B. Gampert	- B. Boymont - D. Dupont
	Prairie semi-sèche, pât. par vaches et moutons		B. Gampert	- D. Dupont - Felix ?
	Prairie de fauche de montagne			D. Dupont ou Felix ?
Treize arbres	Prairie semi-sèche pâturée par mouton +/- enrichée	Pelouse par endroit		D. Dupont
	Prairie de fauche de montagne	Plus ou moins de Brome érigé		D. Dupont
Téléphérique	Hêtraie sèche non exploitée	chamois	Nombreux	
	Hêtraie neutro., futaie adulte, mixte inexpl.	Arbres morts, rochers, chamois	Nombreux	
	Prairie de fauche de montagne	Lys martagon	- Nombreux - Monnetier	- D. Dupont - B. Boymont
	Prairie semi-sèche, pâturée par moutons	Pelouse rase, exposition nord, influence thermique du lac ?	Nombreux	D. Dupont
	Falaise calcaire	Faucon pèlerin, grand corbeau, chamois		- T. Collin - CAF - J.P. Materac
Chez Jacquemoud	Prairie semi-sèche et sèche, très enrichées, en partie pât./silice	Argousier, Pin sylvestre, bouleau, épine vinette	- Nombreux, - G. Kaeler - G. Dufour	Chevaux en bas, vache en haut. R. Plice
Luche lapies	Prairie semi-sèche fauchée et pâturée		Nombreux	
	Prairie sèche, inexploitée, semi-boisée, sur silice	Bien exposée	- J. Dubouchet - S. Monge - L. Dalmas - E. Jacquemoud	
La Sauge	Prairie semi-sèche pât.			
Le Mont des ânes	Deux prairie sèches, pelouse/débris	Genévrier, Stipa calamagrostide (carrière)	Monnetier	B. Boymont
Monnetier	Prairie de fauche de montagne	Limite altitudinale de l'habitat		D. Dupont
	Prairie semi-sèche, sèche, pelouse sur débris en mosaïque, pâturées par moutons	orchidées : Orchis bouc, Spiranthe, Ophris abeille, Limodor. Laineuse du prunellier, Tecla du prunier, Ascalaphe	- Nombreux - Monnetier En partie en Arrêté Préfectoral de Biotpe	- B. Boymont - D. Dupont - Préfet, DDAF
	Falaises calcaires, éboulis de gros blocs plein sud	Au milieu des prairies précédentes, blocs ératiques	- Nombreux - Monnetier APB	- B. Boymont - D. Dupont

				- Préfet, DDAF
Les Voutes	Falaises calcaires	Faucon pèlerin, grand corbeau, Hirondelle de fenêtre, Chamois	- Nombreux - Monnetier APB	- T. Collin - CAF - J.P. Materac - Préfet, DDAF
	Hêtraie sèche à Tilleuls et Ifs	Tilleuls dominant, Ifs très abondant, de tout âge, Cyclamen, Chamois	- Nombreux - Monnetier APB	- B. Boymont - Préfet, DDAF
Bois de château	Prairie semi-sèche à fructifiée, pât. par moutons	Orchidées	- Nombreux - Monnetier APB	- B. Boymont - D. Dupont - Préfet, DDAF
	Taillis de châtaigner +/- mélangé de Chêne	Rareté de l'habitat dans les Alpes	- Nombreux - Monnetier APB	- B. Boymont - Préfet, DDAF

ETREMBIERE

Lieu-dit	Types d'habitats	Intérêts particuliers	Propriétaire	Exploitant/gestionnaire
Les Voutes	Falaises calcaires	Faucon pèlerin, grand corbeau, Hirondelle de fenêtre, Chamois	Nombreux APB	- T. Collin, CAF, J.P. Materac, Préfet, DDAF
	Hêtraie sèche à Tilleuls et Ifs	Tilleuls dominant, Ifs très abondant, de tout âge, Cyclamen, Chamois	Nombreux APB	- Préfet, DDAF
Douane	Mare et sources	Cinque plongeur, Bergeronnette de ruisseau, batraciens		

ANNEXE 3 : Liste des personnes intervenant sur les habitats au Salève

PROPRIETAIRES

Bovagne M. , le Feu, Le Sappey	Davoines-Charles , la Mouille, Vovray-en-Bornes
Giraud C. , Saint Julien	Bordier D. , Genève
Blondel D. , 16 rue Sénebier, Genève	Brand J. et J.P., le Vernay, Vovray-en Bornes
Mechevant G. , Collonge	Odin P. , l'Abergement, Cruseille
Duvernay R. , voir Duv. P. , Avuilly, (Suisse)	Desbiolles P., route de Lovery, Meinier (Suisse)
Pradervant J., Thonex (Suisse)	Sallaz R. et L., Charvonnex
Montand J., Vovray-en Bornes	Sallaz H. et Rde., Cruseille

Charbonnet M., Cruseille	Gazel M., Présilly
Merel M., Cruseille	Sublet Ace., Cruseille
Berthoud H., Cruseille	Collomb-Clair Gne., Nice
Balleydier J.F., Cruseille	Maniguet Ch., Reigner
Dubin J., Annecy-le-vieux	Mirigay R., Genève
Blanc Des., Nice	Didierjean M. ép Pican M., décédés, Faverges
Aubert G., Fd., Fs., crêts Champelle, Genève	Naville Ile., ép. Sénarclens, Monnetier
Garin M., voir P. Duvernay	Greller R., le Feu, le Sappey
Cruchet B., la Muraz	Jaekle Les., Suisse
Cordier Ch. M., Suisse	Desbiolles D., le Sappey
Gal M. , Clarnant, le Sappey	Pluss R., Grand Lancy, Genève
Laverrière G., Clarnant, Le Sappey	Groupeement forestier Le Sappy, La Roche- sur-Foron
Demolis G., Menthonnex-en-Bornes	Klein et Carrier J.M., Clarnant, le Sappey
Hussy J., Cologny, Genève	Carrier F.A., Paris 13ème
Brand R., Clarnant, le Sappey	Desserier M.M. ép. Weber A., Monnetier
Gampert Bte., Vesemaz, Suisse	Maillant C., Concarneau
Dubouchet J., Monnetier	Monge S., Ville la Grande
Dalmas L., Monnetier	Jacquemoud E., ép. Maury A., Lancy, Suisse
Dufour Gle., Monnetier	Saxoud J.P., Saconnex d'Arves, plan des Ouates, Suisse
Larue J.A., Blechein, Archamp	Franzoni J. D., Collonge

EXPLOITANTS AGRICOLE

Derobert, Avully, Suisse	Desbiolles P., Meinier, Suisse
Chevalet Loex, Suisse	Tissot, Le grand Saconnex, Suisse
Duret L. , La Muraz	Arsène-Veyrat F. , Beaumont
Bovagne M. , le Feu, Le Sappey	Laverrière C. , la Mouille, Vovray-en-Bornes
Pradervand J., Thonex	Felix, Neydens
Carrier M.	Gave J.P., chez Boget, le Sappey
Desbiolles D., le Sappey	Josserand M. , La Chenaz, Saint Blaise
Baillard J. , La Muraz	Masson M. , groupeement pastoral de la Thuille, Présilly
Dupont D., Monnetier	Agriculteur de l'Iselet

GESTIONAIRES / EXPLOITANTS FORESTIERS

Office National des Forêts : Mr. Lebahy , Sallanche;	Materac J.P. , ONF Salève sud, Vovray-en- Bornes
ONF Annecy C. Profit	Boymont B. , ONF Salève nord Archamp
ONF Bonneville, Mme Chappaz	Brand J. , Vovray-en-Bornes
Mr Guineret , CRPF Annecy	Mr Lombard, CRPF, Thonon-lesBains
Laplace M. , AICA Collonge	Bordier D. , Genève

ADMINISTRATIONS ET AUTRES

DIREN, Coq P. , Lyon	DDAF 74, Vigouroux L., Pichoux M. , Annecy
APEGE, Bal B. , Annecy, Jordan D. , Thonon, Vaudine J. Sallanche.	Conservatoire botanique de Genève, Gesler P. , Clerc Ph., Genève
LPO, Materac J.P.	GRIFEM, Desmet J.F. , Samoëns
Entomologiste, Bordon J.	Mamologiste, Noblet J.F. , Conseil Général 38
Fédération Départementale des Chasseur 74, Roche P. , Villy-le-Pelloux	AICA, Collonge/Bossey/Etrembière, Laplace M.
Groupement d'Intérêt Cynégétique, Trottet J. , Collonge	Lieutenant de louveterie, Mr Cottet-Dumoulin , Archamp
ACCA Vovray-en-Bornes, Laverrière Ch. ,	Club spéléologique de Genève, Favre G. , Genève
Collin T., école de parapente d'Etrembière	Club Alpin français et suisse

Gras : personnes contactée au cours de l'étude

CARTE DE REPARTITION DES HABITATS ET DES ESPECES VISES PAR LA DIRECTIVE HABITAT (92/93/CEE DU CONSEIL) PRESENTS AU SALEVE

LEGENDE

Echelle : fond I.G.N. 1 / 10 000^{ème}

HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Pelouses sur débris rocheux à annuelles et à graminées (code habitat 34114 et 34113)

Prairie semi-sèche à *Brome érigé* (34322E)

Prairie sèche à *Brome érigé* (34332 B)

Non exploitée

Pâturée

Enfrichée

Fauchée

Lande à Genevriers (3188)

Prairie de fauche de montagne (383)

Hêtraie sèche à *Céphalanthères* (4116)

Hêtraie neutrophile à *Aspérule* et *Dentaires* (4113)

Hêtraie acidiphile à *Luzules* (41112)

Forêt de Châtaigner (419)

Trouée, coupe rase, friche boisée

Falaise calcaire (6215)

Grottes

Tourbière haute active à *Sphaignes* (511)

Tourbière boisée

Mare à *Chara* (2212C)

Bas marais acide

SITE D'ORCHIDEES REMARQUABLES

SITE D'INTERETS PARTICULIERS : présence d'espèces d'intérêt communautaire, national ou régional.

Syndicat Mixte
du Salève

Direction Départementale
de l'Agriculture
et de la Forêt

Direction Régionale de
l'Environnement

ETUDE ECOLOGIQUE DU SALEVE
DOCUMENT CONSULTATIF EN VUE DE SON INTEGRATION
AU RESEAU NATURA 2 000

Eric DURR Chargé d'étude

Les Terrasse de Menton 74 290 MENTHON SAINT BERNARD. tél : 04.50.60. 08.94

CARTE DE REPARTITION DES HABITATS
ET DES ESPECES VISES PAR LA
DIRECTIVE HABITAT (92/93/CEE DU CONSEIL)
PRESENTS AU SALEVE

LEGENDE Echelle : fond I.G.N. 1 / 40 000^{ème}

HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

- Pelouses sur débris rocheux
- Prairie semi-sèche à *Brome érigé*
- Prairie sèche à *Brome érigé*
- Lande à Genevriers
- Prairie de fauche de montagne
- Hêtraie sèche à *Céphalanthères*
- Hêtraie neutrophile à *Aspérule* et *Dentaires*
- Hêtraie acidiphile à *Luzules*
- Forêt de Châtaigner
- Falaise calcaire
- Tourbière haute active à *Sphaignes*
- Mare à *Chara*
- Bas marais acide

SITE D'ORCHIDEES REMARQUABLES

SITE D'INTERETS PARTICULIERS :
présence d'espèces d'intérêt communautaire, national ou régional.

ANNEXES

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier vivement toutes les personnes rencontrées au cours de l'étude, pour leur accueil, leur coopération et les informations qu'elles m'ont fournies : **propriétaires, agriculteurs, forestiers, élus et scientifiques** entre autres.

Je remercie particulièrement, **Denis JORDAN**, botaniste, qui a répondu à toutes mes interrogations, au cours de la phase d'inventaire.

Merci à **Corine BERTHE** pour son aide précieuse, et au **Syndicat Mixte du Salève** pour son accueil et sa confiance.